



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Mars 2010

Succès intermédiaire dans l'âpre bataille contre la plaie des cormorans

Succès partiel pour la pétition contre les oiseaux piscivores déposée par la Fédération Suisse de Pêche auprès du Palais fédéral. La revendication en faveur d'une indemnisation des pêcheurs professionnels aura toutefois du mal à passer.

Après le Conseil national, c'est la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats qui se penche depuis quelques semaines sur la pétition de la Fédération Suisse de Pêche contre la plaie des cormorans.

populations d'oiseaux piscivores d'une part et de dédommagement des dégâts causés au matériel de capture des pêcheurs professionnels d'autre part.

La commission du Conseil des Etats soutient le raccourcissement de la période

d'effarouchement. L'Office fédéral de l'environnement doit être chargé de l'élaboration, en collaboration avec les cantons, d'« aides à l'exécution cormoran » adaptées aux milieux aquatiques régionaux et contenant des principes visant à la régulation des colonies de reproduction.



La façon dont le dossier sera traité par le Conseil des Etats montrera s'il est encore possible de concrétiser ce mandat un peu flou.

La revendication d'indemnisation financière des pêcheurs professionnels n'a, en revanche, pas réussi à s'imposer auprès de la commission du Conseil des Etats.

Ce point devrait encore donner matière à discussions lors de la prochaine session, en mars.

A la demande de sa commission consultative, le Conseil national avait, l'automne dernier, approuvé une motion en faveur de mesures de régulation des

de fermeture de la chasse demandé et veut en outre lever l'interdiction faite aux pêcheurs professionnels d'employer des bateaux à moteur pour les tirs

Bi.